

Solidaires 30

Le journal de l'Union syndicale **Solidaires 30**

SNABF Solidaires Union SNUI Sud Trésor Solidaires Sud Caisse d'Épargne
Sud Conseil Général Sud Crédit Agricole Mutuel Sud Education Sud Étudiants
Solidaires Industrie Développement Durable Sud Mairie de Nîmes-SIFP Sud Rail
Sud Pompiers Sud Collecte Propreté Urbaine Sud PTT Sud Santé - Sociaux
Solidaires Retraité(e)s 30 Sud Transports Urbains Sud Travail Affaires Sociales

N°10 septembre/octobre 2013



ÉDITO

C'est la rentrée... Les affaires reprennent avec leur lot de mauvais coups qui, heureusement, ne restent pas sans réponse syndicale.

A la Mairie de Nîmes, Sud se bat aux côtés des précaires. Les bus Tango se mettent en grève lassés de l'arrogance du groupe Kéo-

lis. Du côté de Sud Pompiers du Gard c'est l'acharnement anti-syndical de la Direction, une vieille habitude contre nos camarades. Dans l'enseignement, Sud éducation se met en ordre de bataille sur différents fronts de lutte avec, entre autre, pour priorité la question de la précarité.

Parce que pour nous le syndicalisme ne se limite pas qu'au monde de l'entreprise, des militant-es de Solidaires 30 sont investi-es dans le soutien actif aux Roms de Caissargues et dans le nouveau Collectif antifasciste gardois. A ce sujet d'ailleurs, une délégation gardoise était présente le 14 septembre à Marseille pour participer à la manifestation unitaire contre la tenue dans cette ville de l'Université d'été du FN.

Mais le gros morceau de cette rentrée sociale réside dans une énième réforme des retraites qui nous rappelle étrangement celle de Sarkozy. Une réforme Hollande qui s'inscrit, en tout cas, dans un cadre plus large marqué par la poursuite de la remise en cause de nos acquis sociaux et une austérité accrue comme s'il fallait que ce soit toujours les mêmes qui payent les pots cassés. Le 10 septembre, dans les rues de Nîmes, Alès et Uzès nous étions plusieurs milliers à défiler. Une journée du 10 qui en appellera d'autres, on l'espère.

A propos, toujours, de ce thème de la réforme des retraites, Solidaires 30 organisera une réunion publique à l'Auditorium de Pablo Neruda le jeudi 26 septembre à 19h en présence de Gérard Gourguechon de l'UNIRS - Solidaires. Histoire de faire monter la pression et de poser les premiers jalons d'une mobilisation qui reste à construire.

Sommaire :

- *Solidaires 30 dans les manifestations du 10 septembre, P.2*
- *Réunion publique de Solidaires 30 avec Gérard Gourguechon de l'UNIRS-Solidaires, p .1,2*
- *AG de Solidaires Retraité-es 30 : Vendredi 27 septembre, p.3*
- *Rentrée scolaire 2013 : Austérité, régression... Mobilisation, p.3,4*
- *Des enseignantes spécialisées aux Prud'hommes pour le respect de leurs droits, p.4*
- *Sud Careiron : la lutte se poursuit, p.4*
- *Sud Mairie : Soutien aux précaires, p.5*
- *Grève dans le réseau Tango : « SUD-TCN est prêt au combat », p.6*
- *SUD Pompiers du Gard poursuivi en diffamation, p.6*
- *Riposte antifasciste dans le Gard, p.7*
- *Roms, où en est-on ? P.7*
- *Solidaritat n°2, fête de la Conf Paysanne p.8*

Le Secrétariat de Solidaires 30

Union Syndicale
Solidaires

SOLIDAIRES 30 DANS LES MANIFESTATIONS DU 10 SEPTEMBRE

La première journée d'action, le mardi 10 septembre 2013, contre la réforme des Retraites aura été une vraie journée marathon avec des équipes de militant-es de Solidaires 30 sur plusieurs fronts :

- Le matin à 10h, la section SUD Santé Careiron et l'Union locale Solidaires en Uzège (en voie de réactivation après une période de mise en sommeil) participaient à un rassemblement dans les rues d'au moins 120 personnes.
- Le matin toujours à 10h, 1200 personnes selon la CGT, 750 selon la police, arpentaient le bitume d'Alès. Là aussi, Solidaires 30 était présent avec l'UL Solidaires Alès secondée pour la circonstance par des militant-es de Solidaires 30 venu-es de Nîmes.
- L'après midi, pour la manifestation départementale à Nîmes : 1500 personnes selon le *Midi Libre*, 3 000 selon la CGT, étaient dans la rue. L'intérêt de cette manifestation (somme toute relative au vu des participant-es), résidait dans le petit coup de tonnerre dans le paysage militant gardois (et ses habitudes) : derrière le carré de tête de l'intersyndicale départementale, le premier cortège de la manif "fort" d'au moins 500 personnes était celui d'un cortège "syndical lutte de classe", à savoir un cortège mélangé et composé essentiellement de militant-es de Solidaires 30, de l'UL CGT Alès et de quelques CNTistes scandant à l'unisson : "Unité syndicale pour la grève générale", "Tout est à nous", "De l'argent il y en a dans les poches du patronat" ou encore "Retrait de la Réforme Ayrault".

Pour construire cette journée de mobilisation, les équipes militantes de Solidaires 30 ont organisé diverses diffusions de tracts avec entre autre une diffusion de plusieurs milliers de tracts devant la Gare de Nîmes, le vendredi 6 septembre.

Comme dit un slogan connu : « Ce n'est qu'un début, continuons le combat » ...

Nous sommes néanmoins conscient-es que ce n'est (vraiment) pas gagné d'avance tant l'on sait qu'il est difficile de mobiliser quand nous avons un gouvernement de « gauche » devant nous.

Nous ne pouvons, en outre, nier un défaitisme et une apathie ambiante dans le mouvement social (local et hexagonal) qui s'expliquent par deux facteurs essentiels : la proximité d'échéances électorales et le goût amer des dernières défaites syndicales.

Jérémie (Solidaires 30)



DEBAT SOLIDAIRES 30

LES ENJEUX DE LA REFORME DES RETRAITES ET LA RIPOSTE SYNDICALE A CONSTRUIRE

JEUDI 26 SEPTEMBRE
A 19H A L'AUDITORIUM PABLO NERUDA A NIMES

Solidaires 30 était partie prenante de toutes les initiatives départementales unitaires le 10 septembre à Uzès, Alès et Nîmes.

Il s'agissait pour nous d'affirmer haut et fort notre opposition à une nouvelle réforme des retraites pondue par un gouvernement Hollande, gouvernement de "Gauche", dont la réforme ne fait qu'enfoncer le clou de la réforme précédente du gouvernement Sarkozy.

Dans le débat actuel sur les enjeux de cette réforme, il y a quelque chose d'indéfinissable et de très important. En effet, comment ne pas noter que cette question des retraites est en fait le carrefour de toute la situation sociale actuelle et, pour aller plus loin, d'une conception de ce que doit être notre vie, et plus généralement, les valeurs de la société dans laquelle on évolue.

Ce débat induit plusieurs questions simples mais lourdes de sens :

La vie ne s'arrête-elle qu'au travail ? Ou plus succinctement, pour reprendre le mot d'ordre de l'intersyndicale alésienne : Doit-on « perdre sa vie à la gagner ? ».

Est-il anormal de profiter de la vie avant qu'il ne soit trop tard, après des décennies de travail salarié : leur lot de stress, de médicaments anti-dépresseurs, d'accidents, de fatigue, d'obéissance ?

Ne peut-on pas profiter réellement de nos cotisations ? Pour les jeunes qui y voient une garantie ? Pour les plus vieux qui y voient un repos ? C'est le point de départ de la question des retraites !

Sarkozy parlait de la *valeur travail* (l'enfumage du « travailler plus pour gagner plus ») : là aussi est la Question ! Le *travail* est dans la *valeur* de ce que nous produisons, et, pour les patrons, le coût de ce travail salarié doit être le plus faible possible.

Après les cadeaux au patronat, le gouvernement actuel prépare une nouvelle *contre-réforme*. Et si nous combattons ce qu'il propose, nous devons aussi combattre ce qu'il ne propose pas : la *révision*, le *retrait de la réforme de 2010*.

En 2010, pourtant les partis qui sont actuellement au Gouvernement participaient parfois à nos cortèges. Et ils sembleraient dire aujourd'hui que la *contre-réforme* de Sarkozy, la *contre-réforme* du Medef (plus exactement !) était inévitable !

Nous n'accepterons pas en 2013 ce que nous avons refusé en 2010 !

L'objectif de ce gouvernement est clair : la soumission au diktat du Capital et de la Troïka (FMI, Banque mondiale, U.E), la poursuite de la même logique d'austérité des gouvernements précédents, la même logique de baisse du coût du travail au nom de la sacro-sainte compétitivité.

L'objectif du gouvernement Hollande est de la même veine que celui de ses prédécesseurs :

- La casse des retraites par répartition ;
- La casse des droits sociaux ;
- La casse, en un mot, des conquêtes ouvrières.

Face à cette nouvelle régression sociale, la mobilisation est nécessaire contre le Gouvernement Hollande et le Medef. La journée de grève et de mobilisation du 10 septembre est, pour nous, un début de processus de mobilisation sociale.

Pour notre part, selon nos responsabilités, nous mettons encore en avant, à l'instar du dernier conflit de 2010 contre la réforme Sarkozy-Fillon la grève générale - l'unité syndicale nécessaire - la grève reconductible décidée démocratiquement par les assemblées générales de grévistes !

Nous proposons à la discussion des salarié(e)s en lutte cet outil que les anciens n'ont pas hésité à utiliser. Et c'est par cela qu'ils ont obtenu les acquis que les patrons et les gouvernements successifs sont en train de nous retirer les uns après les autres.

En tout état de cause, cette réforme est pour nous ni négociable, ni amendable. Exigeons, tous et toutes ensemble, son retrait ! Sans oublier le retour aux 60 ans et aux 37,5 d'annuités.

Afin de comprendre et approfondir ensemble les enjeux de cette réforme et afin de construire ensemble le rapport de force syndical et interprofessionnel nécessaire pour nous opposer à cette logique, nous vous invitons tous et toutes à participer : le jeudi 26 septembre à Nîmes à la Réunion publique, organisée par Solidaires 30, en présence de Gérard Gourguechon de l'UNIRS - Solidaires, à l'Auditorium de Pablo Neruda à 19h.

Gérard Gourguechon qui le lendemain animera l'assemblée générale des retraités de Solidaires 30, toujours à Pablo Neruda, de 9 H à 17 H, salle 2.



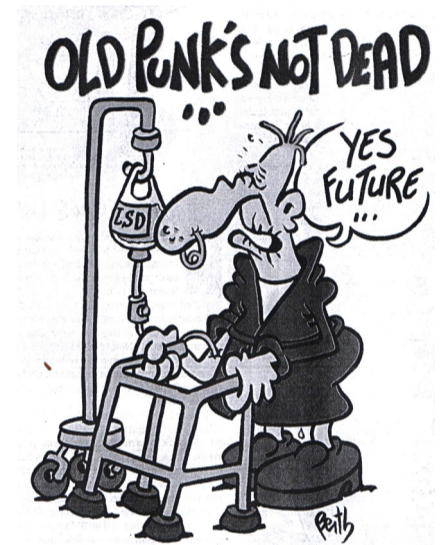
Gérard Gourguechon

AG DE SOLIDAIRES RETRAITES 30 : VENDREDI 27 SEPTEMBRE

A l'initiative de **Solidaires Retraité(e)s 30**, le *Conseil syndical* organise une assemblée générale d'une journée le 27 septembre de 9 h à 17 h à Nîmes, au centre Pablo Neruda - avec la participation de **Gérard GOURGUECHON** Secrétaire de l'**UNIRS** (*Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité(e)s Solidaires*)

Ordre du jour :

- 9 H : accueil
- 9H30 : présentations de Gérard Gourguechon et des participant-es, introduction du conseil syndical ;
- 10 H : intervention de Gérard Gourguechon sur l'**UNIRS** ;
- 11 h : débat sur les retraites (dans le syndicat, dans l'interpro) ;
- 12 H : repas en commun ;
- 14 H : intervention de Gérard Gourguechon sur les **retraites** :
le problème central de la retraite,
les différentes réformes,
le mouvement actuel, la défense des retraité(e)s) ;
- 15 H /17 H : débat.



RENTRÉE 2013 : AUSTÉRITÉ, RÉGRESSION ... MOBILISATION

Cette rentrée des classes 2013 est la première à avoir été entièrement préparée par V. Peillon. Un an après le lancement de la « refondation de l'école », malgré quelques corrections, la politique éducative actuelle est en continuité avec les précédentes : poursuite de la mise en œuvre de l'école du socle commun et des compétences, adaptation de l'école aux exigences du marché, dégradation des conditions de vie et de travail des personnels, territorialisation du service public (*à commencer par l'enseignement professionnel*) et précarisation des travailleurs/euses de l'éducation. Elle s'inscrit dans le cadre de la politique d'austérité poursuivie par le gouvernement pour répondre aux exigences du patronat.

Cette rentrée est d'abord marquée par les effets de la politique anti-immigré-e-s de M. Valls : absence de certain-e-s de nos élèves sorti-e-s de force du territoire avec leurs parents faute de titre de séjour, expulsé-e-s de leur logement précaire, stigmatisé-e-s parce qu'ils sont Roms, Africain-e-s, Maghrébin- e-s ou Asiatiques.

Pour 1 élève sur 5, c'est la rentrée chaotique de la réforme des rythmes scolaires dans le primaire. Une réforme bricolée, non financée, inégalitaire, imposée malgré l'opposition qu'elle a suscitée : dans beaucoup de communes les élèves seront en sureffectifs avec des personnels mis en difficulté, sans formation ni qualification adaptées.

C'est la rentrée de l'adieu à la promesse des 60 000 créations de postes. Moins de 10 000 créations de postes sont annoncées pour 2014 dans l'Éducation Nationale et l'Enseignement Supérieur et la Recherche.



C'est 14 000 postes annuels qu'il aurait fallu pour recréer les 60 000 postes promis sur la mandature (*ce qui ne permettrait même pas de compenser les 80 000 suppressions subies sous Sarkozy, alors qu'il manquait déjà des postes avant la purge*). Il y aura donc à la fois des classes sans profs et un recrutement accru de contractuels, vacataires, etc.

C'est une rentrée où la précarité se développe à tous les niveaux : refus de titulariser les précaires, Assistant de Prévention et de Sécurité, Emplois d'Avenir Professeur, AVS (*assistants de vie scolaire pour la prise en charge d'élèves handicapé-e-s*)..

C'est une rentrée sans restauration des RASED (*réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté*), 72 postes recréés sur les 5000 postes supprimés - et encore tous ne seront pas occupés faute de places suffisantes en formation ces dernières années.

C'est la rentrée de la confusion dans les écoles et les établissements avec les différents statuts des stagiaires, des étudiant-e-s de Master 2 admissibles aux fonctionnaires stagiaires admis.

C'est la rentrée de la mise en place de la loi Fioraso sur l'enseignement supérieur et la recherche, qui entérine et amplifie la destruction du service public déjà largement entamée par le système LMD, le Pacte pour la Recherche et la LRU, avec « l'autonomie » concurrentielle et managériale des établissements.

Trois gros chantiers sont ouverts par le ministère pour l'année à venir :

- **Sur l'éducation prioritaire, les statuts et missions, la réforme du collège.** La réforme du lycée de la droite est maintenue.

- **Sur l'éducation prioritaire, le débat est mal engagé** puisque le ministère affirme qu'il n'y a pas de problème de moyens...

- **Sur le collège, le ministère programme la séparation du temps des élèves en trois parties** : un tronc commun ; des enseignements complémentaires différenciés ; des activités de renforcement (*soutien, tutorat, aide personnalisée...*).

L'extériorisation hors de la classe du traitement de la difficulté scolaire a déjà été mise en œuvre au primaire et au lycée (*aide personnalisée*). Dans les deux cas, c'est un échec. Son extension au collège témoigne du renoncement à la création des conditions pour que les difficultés des élèves soient traitées au sein de classe.

De toutes parts, la casse des statuts des enseignant-e-s du 1er et du 2nd degrés est programmée. Le ministère prévoit une usine à gaz de 13 groupes de travail avec les organisations syndicales. La Cour des comptes recommande de graves remises en cause : annualisation, toutes et tous remplaçant-e-s, hiérarchie partout, service au bon vouloir des chefs locaux, polyvalence au collège, mobilité forcée inter-degrés, recrutement local, poste à profil pour tout le monde, affectation à la tête du client, salaires au mérite, flexibilisation du temps de travail des PE... Elles n'ont pas été désavouées par V. Peillon.

Enfin, c'est la rentrée d'une nouvelle attaque sur les retraites : poursuite de la loi Fillon, augmentation de la durée de cotisation jusqu'à 43 années, baisse des pensions et des salaires. Il nous faut construire la mobilisation la plus large pour refuser tout nouveau recul.

Pour l'éducation comme pour le reste, le véritable changement dépend de nos mobilisations. Par nos luttes, empêchons toute régression de nos droits, imposons l'abrogation des contre-réformes et la satisfaction de nos revendications, pour une autre école, une autre société.

Sud éducation 30 

DES ENSEIGNANTES SPÉCIALISÉES AUX PRUD'HOMMES POUR LE RESPECT DE LEURS DROITS

Trois de nos camarades, enseignantes spécialisées dans un Institut Médico Éducatif nîmois, ont déposé un recours devant le tribunal des Prud'hommes. Motif : faire entendre à leur employeur que les personnels, fussent-ils en contrat précaire, ont les mêmes obligations de service que leurs collègues titulaires !

Depuis des années, ces enseignantes s'appuient sur les textes officiels pour demander que leur soient payées en heures supplémentaires toutes les réunions qui leur sont imposées en plus de leur temps réglementaire de travail.

Au cours du temps, la liste s'allonge sans que rien ne change, leur direction profitant de leur statut pour brouiller les cartes et ignorer leurs revendications. Le recours devant le tribunal permettra de dénoncer aussi la multiplication injustifiable de leurs contrats (l'une d'entre elles a signé au mois d'août son 14 CDD dans le même établissement) et de réclamer enfin leur transformation en CDI.

Une démarche courageuse que nous soutenons en appelant tous ceux qui le peuvent à les accompagner le **8 octobre à 9h** au Tribunal des Prud'hommes, 46 rue Porte de France à Nîmes.

Christiane (Sud Éducation Gard) 

CHS le Mas Careiron à Uzès : Nous ne paierons pas leur crise

Les personnels du Centre Hospitalier Spécialisé, le Mas Careiron à Uzès se sont mobilisés au mois de juin 2013, à deux reprises par des débrayages et également une pétition (signée par 400 salariés sur un établissement où travaillent plus de 600 salariés). Il s'agissait de dénoncer la mise en place de mutations arbitraires de personnels soignants par la Direction dans le contexte d'une annonce par l'Agence Régionale Hospitalière (ARS) de coupes budgétaires, qui sont la conséquence directe des de la Loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire), dite Loi Bachelot.

Cette loi met artificiellement en déficit les hôpitaux par l'application de la Tarification à l'Activité (T2A). Ainsi les Directions ont beau jeu de justifier des diminutions de personnel, le non remplacement des départs en retraite, les fermetures de services sous le prétexte d'un déficit fabriqué de toute pièce. Le gouvernement actuel soit disant de "gêche" continue d'appliquer sans vergogne les dispositions de cette loi qui casse le service public de santé.

Dans notre hôpital, spécialisé en psychiatrie, la Direction a choisi de faire payer cette "crise" au personnel soignant sur le terrain et au final aux patients car c'est la qualité des soins qui risque d'être touchée.

L'intersyndicale SUD, CGT, rejointe par FO, a décidé de ne pas laisser faire et de demander le maintien du budget à l'ARS et l'arrêt des mutations de personnels aides-soignants arbitraires (mise en place par la direction pour pallier aux absences et aux sous-effectif organisé par la Direction). Notre action, suspendue pendant l'été, ne restera pas sans suite... A suivre!

Sophie et Edouard (Sud Santé, section Mas Careiron) 



SUD mairie : soutien aux précaires

Solidaires Fonction Publique est la seule fédération à ne pas avoir signé le protocole d'accord du 31 mars 2011 relatif à la résorption de la précarité dans la fonction publique. Comme nous l'avions dénoncé à l'époque, ce protocole d'accord n'était qu'une usine à gaz n'offrant aucune garantie réelle de titularisation aux non titulaires en poste. Pire encore, en faisant valider par les organisations syndicales la transformation des contrats à durée déterminée (CDD) en contrat à durée indéterminée (CDI) au terme de 6 ans de bons et loyaux services, il a offert un boulevard à l'entreprise de démolition du statut des fonctionnaires au mépris de la réglementation du travail édictée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) !

La mise en œuvre dans nos collectivités de la loi du 12 mars 2012 - inscrivant dans le droit positif les dispositions du protocole - confirme, voire dépasse, nos craintes.

L'exemple de la municipalité de Nîmes et de son Maire Fournier, dénoncé lors de notre conférence de presse du 18 juillet 2013, est particulièrement édifiant. Nous notons au passage que bon nombre de collectivités (de droite et de gauche) utilisent les mêmes procédés.

Application discriminatoire de la loi consistant, pour ce qui concerne le dispositif d'accès à l'emploi titulaire, à le réserver aux seuls agents de catégorie A et B et **en excluant les agents de catégorie C qui représentent dans les mairies le plus gros contingent de précaires ; ceux qui cumulent précarité juridique avec temps incomplet, bas salaires, absence de protection sociale, etc.**

Refus de faire bénéficier les agents de catégorie C de l'obligation faite par la loi de transformer leur CDD en CDI (pour ceux qui remplissent les conditions drastiques requises !) à compter de sa publication.

Du coup, la loi de 2012 révèle bien sa nature : un vaste enfumage auquel les syndicats signataires ont prêté main forte.

L'équipe municipale aux affaires à la Mairie de Nîmes, refusant de se soumettre aux quelques obligations découlant de la loi, a donc osé proposer un programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire recensant en tout et pour tout 14 agents (de catégorie A et B seulement) susceptibles d'être titularisés. Nous disons bien « susceptibles » d'être titularisés car il faudra préalablement qu'ils passent le cap d'un examen professionnel de sélection. Organisé selon des modalités assez floues, cet examen permettra d'en éliminer certains pour ne garder que les petits copains.

De fait et en toute illégalité, elle a exclu tous les précaires de catégorie C éligibles au dispositif soit plusieurs centaines d'agents. Selon nos calculs, ils

TOUJOURS PLUS DE PRÉCARITÉ !



seraient environ 500 qui, pour la plupart, sont recrutés (en parfaite illégalité d'ailleurs) en qualité de « vacataires », payés à l'heure (exclusion des jours fériés par exemple), avec des durée de travail variant de 2 à 10 heu-



res par jour sur simple appel téléphonique, privés de toute action sociale, supplément familial, etc.

Nous avons donc refusé, avec la CGT, de siéger au CTP censé émettre un avis sur ce soi-disant programme d'accès à l'emploi titulaire. Les représentants FO et CFDT ont, comme d'habitude, accepté de jouer les potiches et d'apporter leur onction à la politique municipale.

Suite à la conférence de presse, organisée en urgence, nous avons demandé au préfet d'exercer son contrôle de légalité et nous sommes dans l'attente de sa réponse pour saisir le tribunal administratif car nous ne nous faisons guère d'illusions sur la réaction préfectorale.

Parallèlement et depuis la rentrée, nous avons commencé le travail d'information et de mobilisation des agents car, comme par hasard, le CTP a été convoqué en pleine période de congés scolaires.

Un conflit peut en cacher ou en révéler un autre !

A l'ordre du jour du CTP boycotté figurait aussi une question intitulée « consolidation des métiers périscolaires » comportant la création de 44 emplois de catégorie C dans le cadre de la mise en place des Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE).

Et quels emplois : temps incomplet (de 21 heures à 28 heures hebdomadaires), 5 jours sur 5, horaires décalés avec des amplitudes allant jusqu'à 12 heures ! Vive l'esclavage et les nouveaux emplois publics qui vont encore se multiplier avec la réforme des rythmes scolaires (Le nombre de ces emplois devraient être portés à 108 avec la généralisation des ALAE à partir de septembre 2014) !

Ces postes de travail seront, bien sûr, proposés aux collègues de catégorie C avec vague promesse de stagiarisation à l'issue d'une période (d'une durée indéterminée) d'auxiliarat ! Merci patron !

Mépris de classe et destruction de l'emploi public vont bien de pair. Ce sont les deux mamelles de la logique libérale à laquelle nous sommes confrontés à la Mairie de Nîmes (et ailleurs) et que nos deux organisations syndicales SUD et CGT ont dénoncé avec force.

Nous espérons bien sûr aller au-delà d'une simple dénonciation mais cela passe par une forte mobilisation inscrite dans la durée, des précaires et des titulaires, au niveau local mais aussi national...

Domi (SUD Mairie)



GRÈVE DANS LE RÉSEAU TANGO : « SUD-TCN EST PRÊT AU COMBAT ! »

Jeudi 5 septembre, la quasi-totalité des 400 conducteurs et conductrices du réseau Tango étaient en grève. Résultat : aucun bus Tango en circulation à Nîmes et son agglomération. Un mouvement de mécontentement qui s'est poursuivi la semaine suivante et qui est loin d'être terminé. Damien Guttierrez (délégué de SUD-TCN et porte parole de l'intersyndicale SUD-CGT-CFDT-CGC) revient sur la grogne syndicale.

Damien quelles sont les raisons de ce mouvement de colère ?

Nous sommes effectivement en grève et je pense que cela va durer pour un bout de temps. Le groupe Kéolis a une politique de destruction des acquis sociaux et de répression du personnel.

Ils essaient de s'attaquer à notre réseau qui est réputé comme étant un des plus durs syndicalement.

Il est clair qu'il est hors de question que nous laissions faire cela chez nous. Nous avons commencé cette action en tant que SUD-TCN. Puis nous avons amené tous les autres syndicats à venir nous rejoindre. Aujourd'hui Kéolis se retrouve face à une intersyndicale et un mouvement de grève qui est suivi à 99%.

On aurait dû avoir des négociations salariales au début de l'année 2013, repoussées en raison de l'appel d'offres auquel l'entreprise devait répondre. C'est chose faite. Maintenant on attend ces négociations.

Depuis deux ans, on nous demande sans cesse des efforts, on a joué le jeu : on revient travailler sur nos jours de congés et en retour, rien.

En revanche, on entend tous les jours la colère des gens. Avec la suppression de 300 000 kilomètres, depuis que le groupe Kéolis a remporté l'appel d'offres, comment voulez-vous que les conditions de transports ne soient pas dégradées ?

Quelles sont concrètement vos revendications ?

En interne, le climat social est complètement détérioré. Comme on l'a expliqué dans les médias nous demandons 2% de revalorisation des salaires. Jusqu'alors la direction a parlé de 1,6%. En fait, c'est 0,55 sur l'année. Nous réclamons l'octroi des tickets restaurant au nombre de jours travaillés et non pas 110 comme actuellement, l'augmentation du nombre de conductrices travaillant sur le tram-bus, la mise en place d'un PERCO et une égalité de traitement car pour 20 ans d'ancienneté suivant que tu aies 50 ans ou moins tu n'as pas le même coefficient.

Les lettres pleuvent sur les conducteurs et les conductrices avec des sanctions. Les conditions de travail se sont dégradées. Toujours plus de productivité est le maître mot. La Direction nous demande de faire rouler les bus



plus vite pour augmenter le nombre de rotation. Plus aucun reclassement n'est autorisé. Le matériel n'est pas entretenu ce qui détériore notre état de santé.

En parallèle, à notre réalité, celle des cadres et de l'entreprise est toute autre. Les dix cadres qui ont travaillé à la réorganisation du réseau en cette rentrée se sont partagés 300 000 euros. Les bénéficiaires de Kéolis en 2012 sont de 4 milliards d'euros et TCN est une société en participation dont 80% remonte au groupe.

Tu es optimiste sur l'issue de votre mouvement ?

Malgré une grève plus que massive, nous n'avons même pas été reçus par la Direction. Voilà la considération dont fait preuve l'entreprise envers ses salarié-es.

En attendant, on reste mobilisés. Tous les matins on se retrouve au dépôt entre 6h et 8h30 pour une AG de grévistes avec une centaine de conducteurs et conductrices. 90% des salarié-es des transports en commun débrayent.

Nous sommes en train de mettre en place un système de grève qui va les mettre à genoux pécuniairement car pour eux l'argent est le nerf de la guerre. Il est sûr qu'ils vont nous traîner devant les tribunaux.

L'équipe militante de SUD TCN est prête au combat et cela ne se fera pas sans casse. Nous pouvons nous le permettre car nous n'avons jamais sympathisé avec la Direction, ce qui n'est pas le cas de tout le monde.

Propos recueillis par Jérémie (Solidaires 30)

SUD POMPIERS DEVANT LA JUSTICE

Nos camarades de SUD Pompiers du Gard sont en ligne de mire : lundi 3 septembre ils étaient convoqués en Audience au tribunal correctionnel de Nîmes. En cause : une affaire de courrier électronique reprochant les pratiques de la direction du service départemental d'incendie et de secours (Sdis).

Ce courrier faisait suite à un énième incident avec une Direction toujours soucieuse de mettre des bâtons dans les roues des syndicalistes. SUD Pompiers en effet, en lutte contre la réforme de la filière des pompiers professionnels, appelait les collègues à se réunir en assemblée générale. Refus du chef de centre. Sud Pompiers invite alors les salariés à se replier sur le foyer pour l'AG. De nouveau refus de la Direction prétextant une réunion de travail sur place.

Autoritarisme déplacé d'une Direction qui joue selon Nicolas Nadal, délégué de SUD Pompiers « la politique de la tension ». Le ton monte et résultat des courses cela se termine devant le tribunal correctionnel. « Une première et une volonté évidente de nous attaquer sans précédent » selon Nicolas. La Direction réclame à Sud Pompiers 1500 euros de dédommagement. Le délibéré aura lieu le 4 octobre.

Jérémie (Solidaires 30).



RIPOSTE ANTIFASCISTE DANS LE GARD

Samedi 22 juin 2013, de 11h à 13h sous un soleil radieux, nous étions 400 manifestant-es à arpenter les rues de Nîmes pour réaffirmer notre opposition farouche et inébranlable contre la bête immonde. Aux cris de "Clément on t'oublie pas, le fascisme ne passera pas", "Unis contre l'extrême droite et les néo-nazis", "Contre l'extrême droite et la misère, c'est la lutte sociale qui est nécessaire", la manifestation a regroupé des militant-es de Solidaires, CONEX, CNT, CGT, FA, Alternative Libertaire, PCF, PG, NPA, FSU ainsi que les ultras antifas du club de foot de Nîmes, les Gladiators 91.

Cette manifestation faisait suite à deux rassemblements sur Nîmes les 6 et 7 juin soit le jour même et le lendemain de la mort de notre camarade Clément Méric, militant de l'Action antifasciste et de Solidaires étudiant-es. A Alès, un autre rassemblement était organisé.

Jeudi 27 juin, plusieurs organisations se sont retrouvées au local de Solidaires 30 pour poser les bases d'un Collectif unitaire antifasciste. Depuis la rentrée de septembre deux réunions ont eu lieu. Nous avons défini nos axes d'interventions (avec comme priorité le monde du travail et les quartiers défavorisés). Des commissions de travail ont été mises sur pied. Un aspect du Collectif sera de proposer un événement intersyndical pour les syndicats gardois autour d'une rencontre ouverte avec Vigilance Initiatives Syndicales Antifascistes (VISA) et peut être une adhésion à ce réseau.

Nous tâcherons enfin d'ouvrir le Collectif aux associations qui agissent dans le tissu social des quartiers populaires afin d'amener le plus de monde à rejoindre la lutte antifasciste. No Pasaran !

Édouard (Sud Santé, Careiron Uzès) et Jérémie (Solidaires 30)



ROMS DE CAISSARGUES : OU EN EST-ON ?

Après les actions de solidarité qui ont permis d'empêcher l'évacuation du « campement » de Caissargues (initialement prévue le 16 avril dernier), le collectif de Solidarité Roms, dont fait (modestement) partie Solidaires 30 a engagé une mobilisation pour trouver des solutions pérennes pour les 47 personnes (dont de nombreux enfants) présentes sur le « campement » de Caissargues. Cette mobilisation a permis l'organisation d'une réunion en préfecture.

Lors de cette réunion, le 18 juin, à laquelle participaient le Préfet, le Conseil général, deux députés, une large représentation des associations membres du collectif, il avait été décidé de procéder dans un premier temps à un nettoyage des lieux et à l'approvisionnement en eau. Il avait aussi été convenu de trouver un hébergement transitoire, un suivi sanitaire des personnes ainsi que des mesures pour permettre aux adultes un accès à l'emploi.

Si le premier point a été réalisé, force est de constater que pour le reste rien n'a bougé. Les enfants sont bien inscrits à l'école mais aucun moyen n'a été mis en œuvre pour leur permettre de s'y rendre.

Face à cette situation, le collectif a renouvelé ses interventions auprès du Préfet du Gard et du Préfet Régnier (chargé nationalement de la question des Roms). Une conférence de presse s'est tenue le 10 septembre pour faire le point et souligner les manquements à leurs engagements des pouvoirs publics. Dans ce contexte, de nouvelles actions seront envisagées dans les semaines qui suivent.



Du collectif de solidarité Roms : de gauche à droite. Roger Mathieu, Françoise Akoum, Odile Aigon et Philippe Versailles.

Pierre (Solidaires Retraité-es 30)

SOLIDARITÉ AVEC LES SALARIES DE TCN EN LUTTE !

Le Conseil syndical de Solidaires 30, ce lundi 16 septembre, a validé l'idée d'une souscription en soutien aux grévistes de TCN.

Nous appelons les syndicats, militant-es et sympathisant-es à envoyer des chèques pour alimenter la caisse de grève.

Les chèques doivent être adressés à l'ordre de l'Union syndicale Solidaires du Gard (mettre au dos la mention « Solidarité TCN ») et envoyés à : Solidaires 30, 6 rue Porte d'Alès, Nîmes, 30 000.

L'argent recueilli sera remis à SUD-TCN.

Un coup contre l'un d'entre nous est un coup contre nous tous !

Solidarité interprofessionnelle !

SOLIDARITAT N°2 ... PARUTION IMMINENTE !

La revue de Solidaires 30, *Solidaritat*, va sortir. A la grande joie de ses fidèles lecteurs et lectrices !

Nous en sommes au stade des relectures, corrections et notre camarade Jaume met le tout en forme se laissant aller à sa légendaire créativité...

Ce numéro 2, sera dense et riche. Parmi les thèmes abordés : l'actualité des luttes syndicales de PSA Aulnay au Conseil Général du Gard en passant par SUD Careiron, des dossiers Palestine et antifascisme, des articles historiques et culturels, sans oublier les rubriques qui donnent à notre revue une renommée internationale : *Les recettes radicales* et les articles en langue occitane. Tout un programme...

Emiliano Durruti

DEFENDRE ACCOMPAGNER SOUTENIR



10^{ème}

FETE DES PAYSANS DE LA CONF'

DIMANCHE 6 OCTOBRE 2013

De 9h à 19h

SAINT GENIES DE MALGOIRES



• **Marché Paysan**

• **Village associatif**

• **Expo photo**

10 h Débat : "Des accords de libre-échanges, dans l'intérêt des paysans?"

15 h Film "Les fils de la terre" d'Edouard Bergeon

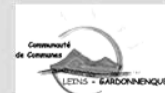
• **Repas complet à midi**

• **Buvette**

• **Jeux pour les enfants**



Confédération paysanne du Gard 04 66 63 16 90



SAINT GENIES DE MALGOIRES



Contact :

Solidaires 30

6 rue porte d'Alès 30000 Nîmes

Tél/Fax : 04.66.36.86.70 - Mail : solidaires.gard@laposte.net